

7 avril 2015

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance sur ajournement de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 7 avril 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Denis Vel, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absents : M. Patrice Brien, conseiller M. Jacques Jasmin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Sept résidents sont présents.

M. Mario Gariépy, FCA et Mme Annick Bernier CPA, CA de chez Deloitte SENCRL/srl nous déposent l'état financier vérifié au 31 décembre 2014.

2015-04-32

1. DÉPÔT DE L'ÉTAT FINANCIER VÉRIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

Proposé par Maurice Boudreau

Appuyé par Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte l'état financier vérifié au 31 décembre 2014 tel que déposé.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Prière

1. Dépôt de l'état financier vérifié au 31 décembre 2014 par la firme Deloitte sencl présenté par Mme Annick Bernier, CPA, CA;
2. Ordre du jour;
3. Intervention de représentantes de la maison des jeunes de Valcourt l'Initiative;
4. Période de questions;
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2015;
6. Suivi au procès-verbal;
7. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
8. Correspondance;
9. Renouvellement du contrat avec Promotek pour une durée de 12 ou 24 mois;
10. Résolution pour déposer notre demande à la CPTAQ;
11. Résolution dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

12. Résolution pour la mise à niveau de la station d'épuration et du plan d'action;
- 12.1 Résolution pour l'achat d'un échantillonneur pour la station d'épuration;
- 12.2 Résolution pour l'achat d'un surpresseur pour la station d'épuration;
13. Suivi du dossier bâtiment caisse populaire;
14. Voirie;
15. Liste de prix des équipements;
16. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
17. Suivi : Comités;
18. Affaires nouvelles;
- 18.1 Inscription au congrès de l'ADMQ;
- 18.2 Registre pour la gestion de l'amiante selon la CSST;
19. Période de questions;
20. Levée de la séance;

2015-04-33

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame Majella René;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTES DE LA MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE DE VALCOURT

Mme Chantal David et Mme Laura Parent nous présentent le mandat de la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt. La maison existe depuis 30 ans et c'est un lieu de rencontre, d'information et de prévention pour les jeunes de 12 à 17 ans. En 2014, 211 jeunes ont circulé dont 102 de façon régulière. Nous sommes à la recherche de transport pour les jeunes des municipalités environnantes et c'est pourquoi nous vous sollicitons pour le financement des activités des jeunes puisque nous ne sommes plus dans l'entente des Loisirs intermunicipale. Nous suggérons une somme de 150 \$ par jeune utilisateur (6 jeunes pour Sainte-Anne-de-la-Rochelle) donc neuf cent dollars (900\$) pour Sainte-Anne-de-la-Rochelle. De plus, nous vous encourageons à participer au prochain tournoi de golf des Mai^(t)res qui se tiendra le 5 juin prochain.

M. le maire leur mentionne que le budget est adopté et cette dépense n'est pas prévue mais il mentionne qu'il va déposer la demande en séance de travail pour trouver une solution et une réponse vous parviendra sous peu.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un résident demande si le PPCMOI sera adopté : nous irons de l'avant pour ce type de règlement;

J'aimerais demander l'inclusion de mon terrain en zone verte.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2015-04-34

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
10 MARS 2015**

Il est proposé par le conseiller Réal Vel et appuyé par le conseiller Marc Gilbert et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 10 mars soit accepté tel que rédigé

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi

2015-04-35

7. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme Chalifoux dépose le rapport des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : M. Jacques Jasmin

Appuyé par : M. Denis Vel

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3158.35
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	24128.83
02-320 TRANSPORT	13149.88
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	5449.55
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	
02-700 LOISIRS ET CULTURES	174.95
02-900 ADMINISTRATION	
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	4761.49
SOUS TOTAL	50823.05
Remise fédérale appliquée crédit de 467.48 sur 877.34=solde	409.86
Remise provinciale	5703.70
Ristourne à réclamer (TPS)	1189.52
Ristourne à réclamer (TVQ)	1186.59
FTQ	238.98
Crédit à un client	(22.98)
Total	59528.72

Rapport des dépenses durant le mois de mars 2015 : 1 148.54\$

Salaires déboursés à la séance au 7 avril 2015 10 798.08\$

(Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)

Salaires déboursés durant le mois de mars 2015 2 747.19\$

GRAND TOTAL 74 222.53\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2015-04-36

8.1 FETE DE L'AMOUR 2015

PROPOSÉ PAR : M. Réal Vel

APPUYÉ PAR : M. Denis Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de deux cent dollars (200\$) pour la Fête de l'amour 2015

Que la somme soit prise dans le budget don;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-37

8.2 RENOUELEMENT DE NOTRE ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCEs DE VALCOURT ET RÉGION

Considérant que nous voulons que les commerces de la région soient reconnus;
Considérant que la Chambre de commerce de Valcourt et région est un bon véhicule d'informations;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne de-la-Rochelle renouvelle son adhésion à la Chambre de commerces de Valcourt et région pour la somme de cent dollars (100\$) plus les taxes applicables;

Que les frais d'adhésion soit pris dans le budget cotisation organismes;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-38

8.3 L'ODYSSÉE DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

PROPOSÉ PAR : Denis Vel

APPUYÉ PAR : Maurice Boudreau

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle fasse une contribution financière de cent dollars (100\$) à l'école secondaire l'Odyssée de Valcourt pour leur Gala Méritas du 4 juin prochain;

Que la contribution soit prise à même le budget don;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-39

8.4 TOURNOIS DE GOLF DES MAI(T)RES AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE DE VALCOURT

Considérant que nous avons des jeunes qui utilisent la maison des jeunes l'INITIATIVE DE VALCOURT ;

Considérant que nous profitons de cette occasion pour offrir un cadeau à notre bénéficiaire de l'année;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle inscrive une équipe de trois personnes pour la somme de trois cent soixante-quinze dollars (375\$) pour un trio qui sera composé de M. Louis Coutu, M. Maurice Boudreau ainsi qu'un autre invité;

que deux billets pour le souper au montant de cent dollars (100\$/2) et qui seront remis à notre bénéficiaire de l'année lors du 5 à 7 du 17 avril prochain;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2015-04-40

9 RENOUELEMENT DE CONTRAT AVEC PROMOTEK POUR UNE DURÉE DE 12 OU 24 MOIS

Considérant que nous avons fait l'installation du système en 2014;
Considérant que nous voulons avoir un comparatif avec 2015;
Pour ces motifs sur proposition du conseiller Denis Vel, appuyé par Maurice Boudreau que le conseil renouvelle pour 12 mois le contrat de service avec la firme Promotek;
M. le maire demande le vote : M. Réal Vel est contre et tous les autres sont d'accord.
Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents

2015-04-41

10. RÉOLUTION POUR UNE DEMANDE À LA CPTAQ

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle désire se porter acquéreur d'une partie du lot 5 423 706 situé en zone agricole pour la construction d'un garage municipal ;

Attendu que le lot est adjacent aux étangs d'épuration municipaux ;

Attendu que cette opération implique le morcellement d'une terre agricole;

Attendu que le projet est conforme au règlement de zonage municipal ;

Attendu que d'autres endroits sont disponibles mais inappropriés ;

Attendu que la municipalité a tenu compte des critères de décision prévus à l'article 62 ;

Attendu que la commission de protection du territoire agricole du Québec exige une résolution du conseil municipal pour appuyer une demande d'autorisation;

Il est proposé par le conseiller Denis Vel, appuyé par le conseiller Marc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle approuve la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'acquisition d'une terre agricole et la construction d'un garage municipal.

M. le maire demande le vote : M. Réal Vel est contre et tous les autres sont d'accord.
Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents

2015-04-42

11. RÉOLUTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Réal Vel appuyé par Denis Vel et résolu

que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

•que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même;

•que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

•que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

•que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales qui est fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

•que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-43

12. RÉOLUTION POUR LA MISE A NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION

Attendu que que le MDDELLC nous a fait parvenir une lettre nous informant des nouvelles exigences de rejet en phosphore qui sera applicable à la fin de l'année 2017;

Attendu que la municipalité doit terminer la mise à niveau de son réseau d'égouts.

Il est proposé par Denis Vel et appuyé par Marc Gilbert et résolu

que la municipalité inclura le plan d'action pour la révision des exigences en phosphore pour notre station d'épuration dans sa priorité 1;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-44

12.1 ACHAT D'UN ÉCHANTILLONNEUR POUR LA STATION D'ÉPURATION

Considérant que nous n'avons pas d'échantillonneur pour notre station d'épuration;

Considérant que les normes d'échantillonnages pour la station ont été modifiées;

Considérant que nous ferons une demande de mise à niveau de notre station d'épuration dans le cadre du programme TECQ;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Maurice Boudreau, appuyé par le conseiller Réal Vel que l'achat de l'échantillonneur au coût de trois mille huit cent quarante-neuf dollars et cinquante sous (3 849,50\$) plus taxes et frais de transport;

Que cette dépense sera déposée avec la demande au programme de la TECQ;

Que si cette dépense est refusée dans ledit programme le montant sera pris dans le fonds réservé à l'épuration;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-45

12.2 ACHAT D'UN SURPRESSEUR POUR LA STATION D'ÉPURATION

Considérant que nos surpresseurs datent de la construction de la station d'épuration;

Considérant que nous avons déjà fait reconditionner ce surpresseur;

Considérant que les bris sont majeurs et qu'il faut le remplacer;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Maurice Boudreau, appuyé par le conseiller Réal Vel que la dépense de deux mille trois cent cinquante-trois dollars et quarante sous (2 353,40\$) plus les taxes applicables;

Que cette dépense sera déposée avec la demande au programme de la TECQ;

Que si cette dépense est refusée dans ledit programme le montant sera pris dans le fonds réservé épuration;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

13. SUIVI DOSSIER BATIMENT DE LA CAISSE POPULAIRE

Le dossier est à l'étude par le service de sécurité Desjardins.

14. VOIRIE

Actuellement, les chemins sont en période de dégel et les trous commencent à sortir, M. Brien fera régulièrement la tournée des chemins.

15. LISTE DE PRIX DES ÉQUIPEMENTS

Le point est remis à la séance sur ajournement du 13 avril 2015;

16. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

17. SUIVI : COMITÉS

Club des loisirs Notre-Dame-des-Érables : Nous voulons présenter un projet dans le cadre du Pacte rural. Notre projet est de poursuivre la construction de notre salle.

Comité de Surveillance : Le partenariat avec la FADOQ se poursuit pour le tirage de 300 billets à 10\$;

Fête des bénévoles : un petit rappel pour votre présence lors du 5 à 7 et avant pour aider à monter la salle;

Trans-Appel : Il y aura des changements au niveau des délégués, nous attendons les prochaines directives.

18 AFFAIRES NOUVELLES

18.1 RÉSOLUTION POUR L'INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ LES 17-18 ET 19 JUIN 2015

PROPOSÉ PAR : Réal Vel

APPUYÉ PAR : Denis Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle inscrive Mme Majella René au congrès de l'ADMQ qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin prochain à Québec;

Que les frais de déplacement et de subsistance lui seront remboursés sur preuve justificative;

Que la dépense soit prise dans le budget congrès et frais de déplacement administration;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

18.2 REGISTRE SUR L'AMIANTE

Considérant que nous devons nous conformer au nouveau règlement sur la gestion sécuritaire de l'amiante et ce avant le 6 juin 2015;

Considérant que nous prévoyons faire l'acquisition du bâtiment de la Caisse populaire et qu'il devra être inclus dans notre inventaire;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Marc Gilbert d'autoriser Mme Majella René à faire des démarches pour trouver une firme apte à remplir les exigences demandées dans le registre sur l'amiante;

Que la demande inclura le bâtiment de la Caisse et nous demanderons que les frais soient assumés par les propriétaires;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une demande concernant la zone parc de roulottes : s'il y a un changement de zonage pour ma propriété restera-t-il assez de lots?

20. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit ajournée au 13 avril 19h 00, il est 22 h 25.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coudu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »

13 avril 2015

PROVINCE DU QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE
--

Procès-verbal d'une séance sur ajournement de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue lundi le 13 avril 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Denis Vel, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent : M. Patrice Brien, conseiller M. Jacques Jasmin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Retour au point 15

15. LISTE DE PRIX DES ÉQUIPEMENTS
--

Considérant que nous avons reçu la liste des prix des équipements des fournisseurs de la région, les membres du conseil ont étudié les documents reçus et sont prêts à faire un choix.

2015-04-49

NIVELAGE :
PROPOSÉ PAR Réal Vel
APPUYÉ PAR Marc Gilbert
ET résolu

Que le nivelage des chemins ainsi que l'épandage du calcium en flocons sera confié à Alain Boyer Excavation au prix de 98\$/h pour le nivelage, épandage du calcium 99\$/h, lavage 80\$/h, chargement 120\$/h.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-50

BALAI DE RUES
PROPOSÉ PAR Réal Vel
APPUYÉ PAR Denis Vel
ET résolu

Que le balayage des rues soit confié à l'entreprise Myrroy pour un an au montant de 100\$/h.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-51

DÉBROUSSAILLEUSE
PROPOSÉ PAR Marc Gilbert
APPUYÉ PAR Maurice Boudreau
ET résolu

Que le débroussaillage des chemins côté Nord soit confié à l'Entreprise Philippe Berthelette au montant de 90\$/h considérant que son équipement est plus performant pour nos besoins.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-04-52

AUTRES ÉQUIPEMENTS EX : CAMIONS, PELLES ET AUTRES

PROPOSÉ PAR Réal Vel

APPUYÉ PAR Denis Vel

ET résolu

Que le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise M. Pierre Brien à utiliser la liste de prix fournie pour la préparation de ces travaux en choisissant le fournisseur le moins onéreux et selon la disponibilité des fournisseurs.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Retour au point 18. AFFAIRES NOUVELLES

18.3 CAISSE POPULAIRE : Présentation du dernier plan d'aménagement.

18.4 ROUTE VERTE : Le maire du Village de Stukely, nous demande d'étudier la possibilité de changer le 5^e rang en route verte. Une rencontre est prévue avec le MTQ pour discuter de ce point. M. Coutu aimerait avoir un conseiller avec lui. M. Boudreau mentionne son intérêt et disponibilité pour la rencontre prévue vendredi en après-midi.

18.5 DOSSIER 8^E RANG : Le jugement est tombé et une copie est remise à tout le conseil pour étude.

18.6 LOISIRS : Les loisirs nous demandent la possibilité d'utiliser une bande de terrain contiguë à leur terrain pour y aménager des terrains de fer. Un plan nous sera déposé pour nous permettre de prendre une décision à cet effet.

*M. Réal Vel se retire pour le prochain point

18.7 M Denis Vel aimerait clarifier l'utilisation de son terrain actuellement utilisé pour l'aménagement paysager à l'entrée Ouest de la municipalité. Nous mandatons Mme René pour vérifier le dossier.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2015-04-53

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il 21 h 05.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »